Article 21 du Règlement

De nombreux Canadiens se rendent compte à leurs dépens qu'il va falloir réexaminer toute l'exploitation de la Société des postes afin de corriger les écarts dans la qualité du service postal, et de l'améliorer en général.

LES PARTIS POLITIOUES

LES NOMINATIONS DES GOUVERNEMENTS NÉO-DÉMOCRATES PROVINCIAUX

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Monsieur le Président, en 1972 le Nouveau parti démocratique a été élu en Colombie-Britannique où il est resté au pouvoir pendant trois ans. Au cours de ces trois années, il a grossi les effectifs de la Fonction publique de cette province de 8,000 employés. Je suppose qu'on peut affirmer sans crainte de se tromper que ces 8,000 fonctionnaires n'étaient pas des conservateurs à tout crin, qu'ils étaient probablement des personnes qui s'étaient dévouées sans compter pour le Nouveau parti démocratique dont elles partageaient les idées.

Avant que le Nouveau parti démocratique ne se lance avec trop de zèle dans une campagne contre le favoritisme politique, je lui conseille de revoir la façon dont il s'est comporté en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan, de songer qu'il fait partie du système et qu'il n'a pas toujours été au-dessus de tout soupçon. Ensuite, il est logique pour un parti politique de nommer à des postes de commande des personnes de même conviction que lui. Il serait imprudent et contradictoire de nommer d'autres personnes que celles qui partagent les mêmes idées.

LA SANTÉ

LA SEMAINE DE SENSIBILISATION DES DONNEURS D'ORGANES

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour signaler que cette semaine est consacrée à la sensibilisation des donneurs d'organes. L'objectif de cette initiative est de sensibiliser davantage la population à l'efficacité des greffes et à la nécessité de trouver des donneurs d'organes. Le programme de recherche et d'échange d'organes multiples veut inciter les Canadiens à signer le revers de leur permis de conduire ou une carte de donneur d'organe. Il veut rendre le don d'organes aussi naturel que le don d'une chopine de sang.

Il faut constamment des reins, des yeux, des cœurs, des foies et des poumons pour effectuer des greffes. Les malades souffrant de troubles rénaux peuvent subir des traitements de dialyse jusqu'à ce qu'un donneur approprié ait été repéré, mais pour ceux qui ont besoin d'une greffe du cœur, du foie ou des poumons, il n'y a pas d'autre traitement. C'est leur dernière chance.

En Ontario, il y a actuellement plus de 300 malades qui attendent une greffe du rein et une centaine d'aveugles qui attendent une greffe de la cornée.

La meilleure façon de donner effectivement son consentement est de signer une carte de donneur. Les gens devraient la garder constamment avec eux soit dans leur porte-monnaie soit dans leur sac à main. La carte est une reproduction de la formule figurant au revers du permis de conduire qu'on peut également utiliser pour donner son consentement. Au cours de cette semaine de sensibilisation, soyons conscients des besoins et rendons notre soutien explicite en consentant à faire un don. Je voudrais signaler aux députés que la formule nécessaire se trouve sur leur pupitre.

Des voix: Bravo!

L'ENVIRONNEMENT

ON S'OPPOSE À L'IMPORTATION DE CHARBON

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, pouvez-vous imaginer cela? Le Canada a des millions de tonnes de charbon exploitable, de toutes catégories, et pourtant nous en importons chaque année 15 millions de tonnes. Pis encore, ce charbon importé a une teneur en soufre de 5 p. 100 alors que beaucoup de charbons canadiens n'en contiennent que 0.5 p. 100. En d'autres termes, les précipitations acides produites en Ontario par la combustion de charbons importés à haute teneur en soufre auraient pu être évitées si l'on avait utilisé du charbon canadien.

Oui mais, direz-vous, ce charbon canadien se trouve dans les Maritimes ou dans l'Ouest et les frais de transports auraient été prohibitifs. Vous auriez raison, sauf que ce transport aurait créé des emplois au Canada. Maintenant, écoutez la meilleure! Pour combattre les dégâts causés par les pluies acides, il en coûtera 300 millions. On peut en transporter du charbon pour 300 millions de dollars.

J'ai porté cette question à l'attention des gouvernements libéraux pendant 15 ans, mais jamais rien n'a été fait. La ministre conservatrice de l'Environnement (M^{me} Blais-Grenier) a déjà débloqué 70 millions pour trouver une solution. Le jour viendra bientôt où l'on exploitera le charbon canadien qui sera transporté par des trains et des camions canadiens, pour alimenter des usines canadiennes, empêchant ainsi les pluies acides et fournissant des emplois à des centaines de Canadiens. Vive le Canada!

Des voix: Bravo!

LE RACISME

LA CIRCULATION D'HISTOIRES DRÔLES RACISTES—ON DEMANDE UNE ENQUÊTE

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, il y a quelques mois, des histoires drôles à connotation ethnique faisaient le tour de la Commission de l'emploi et de l'immigration à Winnipeg. Lorsque par hasard un expert-conseil en programmes d'action positive en a eu vent, il en a été choqué à juste titre.

Je vais raconter à la Chambre une de ces histoires drôles pour montrer combien cette affaire est grave. Quelle différence y a-t-il entre un Juif et une pomme de terre? Le clou: Une pomme de terre ne crie pas lorsqu'on la met au four.

M. Keisler avait bien raison de s'en formaliser au point d'en parler à un groupe qui s'occupe des droits de la personne. Après la rencontre, on a fini par avoir vent de cette affaire. Le ministère a effectivement enquêté pour connaître les auteurs de ces histoires qui ont fait l'objet de mesures disciplinaires,